Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_156-DE

Extrait du registre des délibérations

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 26 octobre 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-156
	FINANCES	
FONDS DE CONCOURS		
Objet : Fonds de concours - Attribution de subventions – Commune de Taden		

Le lundi 26 octobre 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : jeudi 15 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 49 suppléants

Présents : 76 – Procurations : 12 – Voix délibératives : 88

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Marina LE MOAL, Thierry ORVEILLON, Jérémy DAUPHIN, Anne-Sophie GUILLEMOT, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, Yann GODET, Ronan TRELLU, Patrick BARRAUX, Fabrice RIVALLAN, Laurent VANDAMME, Denis GOUPIL, Jean-Louis NOGUES, Gaëtan ALLANO, Josiane BETTLER, David BOIXIERE, Christian BOUGIS, Chantal BOULOUX, Dominique BRIAND, Alain BROMBIN, Yves BRUNET, Jean-René CARFANTAN, Myriam CHERDEL, Didier CHOLET, Sylvain COULOMBEL, Marie-Rose DANIEL, Catherine DE SALINS, Sandrine DEUTSCHMANN, Odile DOUILLET-LEFAOU, Patrick DURAND, François FRERE, Charlotte GESLAIN, Mikaël HAQUIN, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Bruno HELLUARD, Charles HOUZE, Alain JAN, Sylvie JAQUET, Olivier JAVAUDIN, Céline LABBE, Alexis LE NAOUR, Michel VILLAC, Dominique LEFORESTIER, Karine LESNE, Vanessa LETESSIER, Philippe LOHIER, Claudine LUCAS, Dominique LUCAS, Eliane LUCAS, Géraldine LUCAS, Yannick LUCAS, Nicolas MAUPOINT, Véronique MEHEUST, Odile MIEL-GIRESSE, Didier MORAIN, Christophe OLLIVIER, Philippe ORVEILLON, Dominique RAMARD, Quentin RENAULT, Benoit ROLLAND, Sandrine ROUXEL, Solène SAGORY, Didier SAILLARD, Pierrick SORGNIARD, Gérard TARDIF, Baptiste THEVELEIN, Paul TISON, Jean-Yves VILLALON, Elisabeth BORDEAU

Conseillers communautaires suppléants présents : Philippe DOS, Axel HERVET, Corinne GALLEE

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Didier LECHIEN pouvoir à Chantal BOULOUX, Aurélie NICOLAS pouvoir à Marina LE MOAL, Bernard PLESIER pouvoir à Mickaël CHEVALIER, Christelle GUINIO pouvoir à Bruno HELLUARD, Gaétan ACCOH pouvoir à Ronan TRELLU, Cécile ARMANGE pouvoir à Philippe ORVEILLON, René DEGRENNE pouvoir à Charles HOUZE, Clémence ESSEVAZ-ROULET pouvoir à Baptiste THEVELEIN, Sophie FORTHOMME pouvoir à Gaëtan ALLANO, Maxime LEBORGNE pouvoir à Alain JAN, Marie-Madeleine MICHEL pouvoir à Myriam CHERDEL, Dominique PERCHE pouvoir à Jean-René CARFANTAN

Secrétaire de Séance : Marina LE MOAL

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_156-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 26 octobre 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-156
	FINANCES	
FONDS DE CONCOURS		
Objet : Fonds de concours - Attribution de subventions – Commune de Taden		

Rapporteur : Monsieur Jérémy DAUPHIN

Afin d'accompagner le développement de ses communes, Dinan Agglomération a choisi de participer au financement de leurs investissements. Ainsi, il a été décidé d'allouer aux communes membres une enveloppe de fonds de concours de 6 450 000 € pour la période 2022-2026.

Sont éligibles tous projets d'investissement ayant débuté sur le mandat 2020-2026 et n'ayant pas d'impact négatif sur l'environnement et n'allant pas à l'encontre des politiques publiques de l'agglomération.

La commune de Taden a fait la demande suivante :

Intitulé du projet	Coût total	Fonds de concours
Mise en place d'une chaudière à granulés, à l'école maternelle du Moulin	182 397,35 €	20 000,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les arrêtés préfectoraux des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2026 portant création et modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Dinan Agglomération,

Vu la délibération n°CA-2021-128 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 20 décembre 2021 approuvant le Pacte fiscal et financier solidaire,

Vu la délibération n° CA-2023-091 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 17 juillet 2023 approuvant l'intégration de la commune de Beaussais-sur-mer au Pacte fiscal, financier et de Solidarités,

Vu le règlement de fonds de concours 2022-2026 de Dinan Agglomération du 20 décembre 2021,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assuré, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- Attribuer le montant de fonds de concours à la commune de Taden pour le dossier présenté, conformément au tableau ci-dessus, pour un montant de 20 000 €,

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_156-DE

- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

A DINAN, le 30 OCT. 2026

La secrétaire de séance,
Marina LE MOAL,

Le Président,
Arnaud LECUYER,

DINAN
AGGLOMÉRATION